

CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES

Modification simplifiée n°1 – PLU de Frébuans

Personne Publique Associée (PPA)	Notification	Date de l'avis	Avis
Mairie de Frébuans	08/08/2023	30/08/2023	Favorable
Institut National de l'Origine et de la Qualité	08/08/2023	20/09/2023	Favorable
Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura	08/08/2023	15/09/2023	Favorable
Direction départementale des territoires	08/08/2023	23/08/2023	Favorable
Conseil départemental du Jura	08/08/2023	22/08/2023	Favorable
Centre Régional de la Propriété Forestière	08/08/2023		
Préfecture du Jura Bureau de l'Environnement et du Cadre de Vie	08/08/2023		
Pays Lédonien SCoT	08/08/2023	31/08/2023	Favorable
DREAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE Service développement durable	08/08/2023	09/10/2023	Favorable
Conseil Régional	08/08/2023		
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	08/08/2023	04/09/2023	Favorable
Chambre d'Agriculture	08/08/2023		

Zimbra

otbo@ville-lons-le-saunier.lan

Fwd: Notification MRAe BFC - Avis conforme tacite de l'autorité environnementale sur le projet de modification simplifiée du PLU de Frébuans (39)

De : BERTON Melanie <mberton@ecla-jura.fr>

mar., 10 oct. 2023 09:07

Objet : Fwd: Notification MRAe BFC - Avis conforme tacite de l'autorité environnementale sur le projet de modification simplifiée du PLU de Frébuans (39) 3 pièces jointes**À :** BUCHET Caroline <cbuchet@lonslesauquier.fr>, BOUVIER Otilie <obouvier@ecla-jura.fr>**Répondre à :** BERTON Melanie <mberton@ecla-jura.fr>

De: "TEIXEIRA Christine" <cteixeira@lonslesauquier.fr>**À:** "BERTON Melanie" <mberton@ecla-jura.fr>, "MERDA Stéphanie" <smersda@lonslesauquier.fr>**Envoyé:** Lundi 9 Octobre 2023 17:27:23**Objet:** Fwd: Notification MRAe BFC - Avis conforme tacite de l'autorité environnementale sur le projet de modification simplifiée du PLU de Frébuans (39)**Christine TEIXEIRA**

Secrétaire

Direction Grands Projets et
Aménagement Durable Bureau : 03 84 47 88 75

De: "DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DEE (Département Évaluation Environnementale) emis par MOUGIN Ludivine (Responsable procedures administratives-référente mise en oeuvre NOVAE) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DEE" <dee.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr>**À:** "BUCHET Caroline" <cbuchet@lonslesauquier.fr>, "TEIXEIRA Christine" <cteixeira@lonslesauquier.fr>**Cc:** "DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DEE (Département Évaluation Environnementale) emis par PROFUMO Isabelle (Chargée de procédures administratives Référente Garance) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DEE" <dee.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr>**Envoyé:** Lundi 9 Octobre 2023 17:21:06

Objet: Notification MRAe BFC - Avis conforme tacite de l'autorité environnementale sur le projet de modification simplifiée du PLU de Frébuans (39)

Monsieur le Président,

Je vous informe de l'absence d'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté sur le projet de :

Modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de FREBUANS (21)

Avis étudié à la demande de l'Espace Communautaire Lons Agglo (ECLA)

Avis tacite du 7 octobre 2023 (réputé favorable à l'exposé mentionné au 2° de l'article R. 104-34) :

2023ACBFC60

Consultable sur :

<https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-conformes-de-la-mrae-bourgogne-franche-comte-a1219.html>

Pour la MRAe BFC,

Ludivine MOUGIN

Chargée de procédures administratives
DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Service Transition Ecologique / Département Évaluation Environnementale

Tél : 03 39 59 62 65 / 06 62 53 02 10

Pour nous contacter

Par courrier : DREAL Bourgogne-Franche-Comté - Évaluation Environnementale - 21 bd Voltaire - CS27912 – 21079 DIJON Cedex

Par mail : dee.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'environnement
de l'aménagement et du logement**



**Direction du Développement
Economique et de l'Emploi**

Lons-le-Saunier, le 15 septembre 2023

Monsieur Claude BORCARD
Président
ECLA – Lons Agglo
4, avenue du 44^{ème} Régiment d'Infanterie
39000 LONS LE SAUNIER

Nos Réfs : CM

Objet : Modification simplifiée du PLU de Februans

Monsieur le Président,

Nous accusons réception du dossier de consultation sur la modification simplifiée du PLU de la Commune de Februans. Nous avons pris note que la procédure vise la suppression d'un emplacement réservé.

La modification n'ayant pas d'incidence sur les orientations définies par le projet d'aménagement et développement durables, ni sur le zonage des parcelles, la CCI du Jura n'a pas de remarques particulières à faire.

Ainsi, la CCI du Jura émet un avis favorable sur le projet de modification simplifiée du PLU de Februans.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable Appui aux territoires et Attractivité,

Charlotte MINOTTI



**Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat**
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

12 SEP. 2023

DIFFUSION
ORIGINAL: D.U.H.C.
COPIE A: H.GUY.
DIFFUSÉ LE:

Lons-Le-Saunier, le 4 septembre 2023

Monsieur Le Président
ECLA - Lons Agglomération
4 avenue du 44^{ème} Régiment d'Infanterie
39000 LONS LE SAUNIER

Objet : Projet de modification du PLU Frébuans

Nos réf :

Dossier suivi par Anne-Laure MOUGET ☎ 07 78 41 34 64 ✉ almouget@artisanat-bfc.fr



Monsieur Le Président,

Je fais suite à votre courrier en date du 8 août 2023 concernant le projet de modifications du PLU de Frébuans.

Suite à l'étude des documents transmis, je n'émet aucune observation et suis favorable à votre proposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, mes respectueuses salutations.

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de
niveau départemental du Jura

Jean-Michel CHARNU



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Adresse de correspondance : 65 - 69, rue Daubenton - BP 37451 - 21074 Dijon Cedex - Tél. 03.80.28.81.03

Siège : 2, rue de la Verne - 39100 Dole

www.artisanat-bfc.fr - contact@artisanat-bfc.fr

Décret n° 2019 - 1196 du 19 novembre 2019 / SIRET - 130 026 073 00010 - APE 9411 Z

Avis DDT - Modification simplifiée n°1 Frebuans

De : BURDIN Lucas - DDT 39/SAC-AU/Pôle Planification
<lucas.burdin@jura.gouv.fr>

mer., 23 août 2023 14:48

 1 pièce jointe

Objet : Avis DDT - Modification simplifiée n°1 Frebuans

À : cbuchet@lonslesaunier.fr

Cc : contact@ecla-jura.fr

Bonjour,

Suite à votre courrier du 8 août concernant la saisine de la DDT sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Frebuans, je vous informe que la DDT n'a pas observations à vous communiquer.

Par ailleurs, je vous fais part d'une évolution du Code de l'urbanisme. En effet, à plusieurs reprises, il est fait mention dans le dossier du L.123-17 qui est aujourd'hui abrogé. La référence est désormais le L.152-2.

Cordialement,

--

LUCAS BURDIN

Chargé de planification
Service d'appui aux collectivités en accessibilité et urbanisme

4, rue du curé Marion - CS 60648 - 39030 Lons-le-Saunier CEDEX
Tél : 03 84 86 81 51

www.jura.gouv.fr



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Modification simplifiée PLU Frébuans - avis Département

De : Margerie Bénédicte <bmargerie@jura.fr>

mar., 22 août 2023 16:47

Objet : Modification simplifiée PLU Frébuans - avis Département**À :** 'BUCHET Caroline' <cbuchet@lonslesauquier.fr>**Cc :** Albert Philippe <palbert@jura.fr>

Bonjour,

Suite à l'envoi du dossier de modification simplifiée du PLU de Frébuans, je vous informe que nous n'avons pas de remarques particulières.

Bien cordialement.

www.jura.fr**Bénédicte MARGERIE**


Mission Espaces Naturels et Aménagement

03 84 87 33 10

bmargerie@jura.frAvant d'imprimer, pensez à l'environnement !

Ce message (pièces jointes comprises) est protégé par des règles relatives au secret des correspondances; il peut en outre contenir des informations à caractère confidentiel; il est établi à destination exclusive de son destinataire. Toute divulgation, utilisation, diffusion ou reproduction (totale ou partielle) de ce message, ou des informations qu'il contient, doit être préalablement autorisée. Tout message électronique est susceptible d'altération et son intégrité ne peut être assurée. Le Conseil Départemental du Jura décline toute responsabilité au titre de ce message, s'il a été modifié ou falsifié. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, merci de le détruire immédiatement et d'avertir l'expéditeur de l'erreur de distribution et de la destruction du message. Toute opinion contenue dans ce message appartient à son auteur et n'engage pas la responsabilité de l'institution.

Modification simplifiée du PLU emplacement réservé n°3

De : mairie frebuans <mairie.frebuans@wanadoo.fr> mer., 30 août 2023 11:19
Objet : Modification simplifiée du PLU emplacement réservé n°3  1 pièce jointe
À : 'BUCHET Caroline' <cbuchet@lonslesaunier.fr>

Madame,

Nous avons reçu par voie postale le projet de modification simplifiée du PLU pour l'emplacement réservé n°3. Vous souhaitez un avis sur ce projet avant le 15 septembre 2023.

Après relecture de ce document, tout parait correct, nous vous donnons donc un avis favorable sur ce projet de modification.

Bien cordialement

Christelle BOULARD - Secrétaire

Mairie de FREBUANS

Rue Prosper Sordet - 39570 FREBUANS

Tél. : 03.84.35.36.80 - Mél : mairie.frebuans@wanadoo.fr

Accueil du public : Mercredi de 8h00 à 12h00 et le Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

Permanence du Maire : les Mardis de 14h00 à 16h00 et Juedis de 17h00 à 19h00.



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : GUILLEMONT Nicolas
Téléphone : 03 80 78 71 99
Mail : n.quillemont@inao.gouv.fr

V/Réf : 2023-1150 CB / CT
Affaire suivie par : Mme Caroline BUCHET

N/Réf : CM/CB/NG/NS – 23-420

Monsieur le Président de la communauté
d'agglomération
ECLA-LONS Agglomération
4 avenue du 44ème Régiment d'Infanterie
39000 LONS-LE-SAUNIER

Quetigny, le 20 septembre 2023

Objet : Modification simplifiée du PLU
Commune de Frébuans (39)

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 11 août 2023, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification du PLU de la commune de Frébuans.

La commune de Frébuans est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Protégée (AOP) « Beurre de Bresse », « Comté », « Crème de Bresse », « Dinde de Bresse », « Volaille de Bresse ou Poulet de Bresse, Poularde de Bresse, Chapon de Bresse », « Morbier » ainsi que dans celle des AOP viticoles « Côtes du Jura », « Crémant du Jura », « Macvin du Jura » et de l'AOC/IG de boisson spiritueuse « Marc du Jura ».

Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Cancoillotte », « Emmental Français Est-Central », « Gruyère », « Porc de Franche-Comté », « Saucisse de Montbéliard », « Saucisse de Morteau ou Jésus de Morteau ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

La commune de Frébuans présente quatre emplacements réservés identifiés sur son plan local d'urbanisme. Elle souhaite en supprimer un, l'emplacement réservé N°3, situé à l'Est de la commune, d'une surface de 523 m². Cet emplacement était identifié en vue de créer une voirie au bénéfice de la commune avec pour objet de desservir la zone 2AU du lieudit « Sur les Bois de la Rein ».

Ce secteur n'est pas encore desservi par les réseaux publics. La zone 2AU ne pourra être ouverte à l'urbanisation qu'à long terme. De plus, le secteur peut être desservi par une voie existante.

Cette modification n'entraîne aucune consommation d'espace supplémentaire. Elle ne modifie pas l'économie générale du PLU.

INAO

Parc du Golf - Bâtiment Bogey 16 rue du Golf
21800 QUETIGNY
03 80 78 71 90
inao-dijon@inao.gouv.fr
www.inao.gouv.fr

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO
Et par délégation,
La Déléguée Territoriale
Christèle MERCIER



INAO

Parc du Golf - Bâtiment Bogey 16 rue du Golf
21800 QUETIGNY
03 80 78 71 90
inao-dijon@inao.gouv.fr
www.inao.gouv.fr

Fwd: Modif PLU Frebuans-Avis**De :** JARTIER Clémence <cjartier@pays-ledonien.fr>

jeu., 31 août 2023 11:44

Objet : Fwd: Modif PLU Frebuans-Avis 2 pièces jointes**À :** mairie frebuans <mairie.frebuans@wanadoo.fr>, BUCHET
Caroline <cbuchet@lonslesauwier.fr>**Cc :** stephane lamberger <stephane.lamberger@bletterans.fr>**Répondre à :** JARTIER Clémence <cjartier@pays-ledonien.fr>

Bonjour,

Nous accusons bonne réception de votre courrier notifiant le PETR du Pays lédonien de l'engagement de la procédure simplifiée du PLU de Frébuans.

Nous avons pris connaissance de :





- l'objet unique de cette modification relative à la suppression de l'Emplacement Réservé n°3 ("Création de voirie - 523m²") qui conduisait à une potentiel zone 2AU,
- ainsi que de la date limite du 15/09/23 pour formuler un avis le cas échéant.

Sans retour de notre part d'ici là, nous avons pris bonne note que notre avis sera considéré comme favorable.

Vous en souhaitant bonne réception,
bonne journée.



Clémence JARTIER
Responsable Service Aménagement et Développement
Urbain
PETR | Pays Lédonien

 03 84 47 85 46
 cjartier@pays-ledonien.fr
 <http://pays-ledonien.fr>
 4, avenue du 44e R.I. - 39000 LONS
SAUNIER

 **Modif-PLU-Frebuans-2023-08-11_.pdf**

1 Mo

 **COU-Modif-PLU-Frebuans-2023-08-11_.pdf**

73 ko